

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Assemblée générale 28 et 29 janvier 2013 ENSAM PARIS

Ouverture assemblée générale extraordinaire :

Propos introductif du DRH de l'ENSAM Xavier Chateau

Remerciements appuyés à l'ENSAM et à notre collègue Anne Hernandez

-Rapide tour de table de présentation des participants

Liste d'émargement : cf. pj

Liste des procurations :

BELLAMINE*	Nabila	U Paris 13	Nathalie GUINEC
BERNARD	Sébastien	U Grenoble 2	Catherine DIAFERA
BOUDY	Maryvonne	U Valenciennes	Sophie BERTHELET
DESIR	Estelle	INALCO	Florence GELIN
DUVAL	Amélie	U du Maine	Anne Hernandez
FOURCAULT	Mercé	U Perpignan	Régine REY
VIENNE	Martine	U Réunion	Nathalie GUINEC
DUBREUIL	Jessica	U Marne la Vallée	Eric LALANNE

* uniquement pour le 28

► Introduction de la présidente :

Présentation ODJ :

Bilan moral

Bilan financier

Modification des statuts

Débat sur la vie de l'association

Déroulé des travaux du lendemain : avancement des groupes de travail

Echanges sur le DIF et la rémunération des formateurs

1► Bilan moral :

Extrait du bilan moral de la Présidente :

« Les premiers mots qui me viennent à l'esprit pour qualifier l'année écoulée, c'est un bilan en demi-teintes.

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Après les années fastes de la première décennie, pendant lesquelles Parfaire s'est construite, développée, a multiplié les chantiers, s'est fait reconnaître, nous avons commencé à ressentir des difficultés et à nous interroger.

Difficultés à être sur tous les fronts, contexte en pleine mutation, évolutions de nos fonctions et complexification de notre métier, sont autant de paramètres qui nous ont conduits à revoir nos objectifs à la baisse, à réduire la voilure si j'ose dire.

L'idée était de se recentrer sur nos problématiques, notre professionnalisation et de travailler un peu moins pour les autres.

Malgré cela, depuis plusieurs années, nous faisons le constat de la difficulté à nous mobiliser et même en 2012, d'un désengagement.

Il ne s'agit pas d'auto flagellation mais d'un constat lucide.

Certes, Parfaire n'est pas restée inactive, les groupes de travail ont poursuivi-leurs tâches et les projets ont progressé. Un point précis vous sera présenté pour chacun. Pour résumer :

- Suite au séminaire de Carry le Rouet, un groupe de travail a été chargé de poursuivre les travaux sur la formation des enseignants chercheurs à la pédagogie. Olivier vous expliquera en détails les avancées qui sont importantes. Avec, à la clef, l'objectif d'un colloque pour l'automne prochain. Les colloques « Les entretiens de ... » sont des rendez-vous emblématiques dans l'histoire de Parfaire. Ils ont d'abord eu lieu régulièrement tous les 2 ans, suite aux difficultés auxquelles je faisais allusion nous avons décidé d'espacer leur fréquence et de nous donner un peu plus de temps. Aujourd'hui le projet est suffisamment étoffé et mûré pour permettre une telle organisation. C'est un projet mobilisateur pour lequel nous devons faire preuve de savoir faire et d'énergie. Nous avons une obligation de réussite pour Parfaire et pour les partenaires également impliqués.
- Le document de préparation aux concours ITRF commandé par le MESR et mis en ligne en 2011 a été actualisé pour tenir compte des modifications 2012
- Le groupe « Brochures » s'est attaqué à la refonte de la brochure « Structure et fonctionnement », la nouvelle version est quasiment prête
- Le groupe Professionnalisation vous présentera ses propositions sur des actions pour les RF et leurs assistants
- Les propositions d'actions nationales, financées par l'ESEN, ont été centralisées et analysées par Parfaire, qui a également participé au comité de sélection.
- Parfaire a collaboré avec l'AMUE pour proposer des ateliers de mutualisation autour de SIHAM afin de capitaliser les expériences accumulées par les établissements pilotes.
- Parfaire a contribué à l'adaptation à l'emploi des nouveaux RF

Ces réalisations ne doivent pas masquer les problèmes.

Aussi une réflexion en profondeur s'impose avant de repartir pour une nouvelle année.

C'est pourquoi nous avons mis à l'ordre du jour de cette AG, un débat.

La première question que nous devons nous poser est tout simplement la continuité de Parfaire.

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Pour ma part, je suis convaincue que Parfaire a encore un avenir mais qu'il faudra la faire évoluer.

J'espère que vous partagez cette conviction.

S'il y a une certaine usure de la part des membres les plus impliqués, c'est certainement parce qu'ils ont beaucoup donné et se sont investis depuis bons nombres d'années. Sans doute aussi parce qu'avec les évolutions de leurs fonctions au sein des établissements, le retour sur investissement n'est plus aussi évident. Et comme cela se rajoute à des charges de travail croissantes, à des difficultés de déplacement, des problèmes divers, la réactivité des uns et des autres est défailante.

Autrement dit, il doit y avoir un décalage entre les attentes, les besoins et ce que Parfaire peut apporter aujourd'hui. Au moins pour certains d'entre nous tous.

Pour y remédier, il me semble important de lancer plusieurs actions :

- Refaire une enquête sur l'identité du RF en 2013, la dernière remonte à 2008 et les choses ont énormément évolué depuis
- Identifier ce qu'apporte Parfaire aujourd'hui
- Identifier quelles sont vos attentes, les chantiers, les sujets que vous souhaitez voir développer, pour lesquels vous pourriez vous investir
- Réfléchir sur nos méthodes de travail
- Réfléchir sur notre positionnement vis-à-vis de l'ESEN et l'AMUE, peut on collaborer sans être instrumentalisé, sans se trouver coincé au milieu de leur lutte de territoires.

Voilà un certains nombres de pistes, toutes vos suggestions seront les bienvenues. Vous pourrez les exprimer au cours du débat qui va suivre et l'on peut envisager un sondage élargi à l'ensemble des adhérents.

Le nouveau CA se réunira pour un séminaire dont le but sera de faire un bilan, une synthèse et des propositions pour redynamiser Parfaire.

C'est un nouveau challenge qui nous attend, auquel je vous invite à participer activement, en étant force de proposition, en vous impliquant dans les groupes de travail, en rejoignant le CA ».

Premières questions sur la vie de l'association (cf. débat sur ce sujet)

Turn over important sur le métier

Problème des places vacantes au CA

Problème de survie de l'association

Adopté à l'unanimité

2► Bilan financier :

Appel à cotisation 2012 :

Seuls trois adhérents n'ont pas réglé leur cotisation

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Nombre d'adhérents : 113

A titre Individuel : 6

Etablissement : 107

En 2011 l'association comptait 107 membres

6 nouvelles adhésions: 2 individuels et 4 établissements

Le nombre d'adhérents est en augmentation malgré 3 fusions (U. de Strasbourg, U. de Marseille et U. de Lorraine) et 1 non reconduction d'adhésion

Les recettes :

1 seul appel à paiement effectué au cours de l'année : la cotisation 2012

18€ x 6 = 108€

200€ x 107 = 21 400€

Total attendu 21 508€

Réalisé 20 888€*

*Au 31/12/2012 :

3 établissements n'avaient toujours pas payé (600€)

Les relances ont été envoyées (2) et le paiement est en cours

1 Etablissement a payé 180€ au lieu de 200€ (frais de change)

Les dépenses :

Accompagnement du groupe « pédagogie Universitaire » 1 600€

AG janvier 2012 « Metz » 1 703€

Séminaire Carry le Rouet (reliquat intervenants à payer) 418€

Digital Concept (Site PARFAIRE) 612€

Numérisation de la brochure « structure et fonctionnement » 2 000€

Repas (groupes de travail et CA) 584€

Frais de déplacement except° (gpe de travail brochure) 277€

Cartouches imprimante couleur 253€

Solde au 31 décembre 2011 : 27 224.15€ (compte courant + livret A)

2012

Compte courant 2012 : 24 207.00€

Livret « A » 2012 19 403.33€*

*solde 2011 : 11 405.72€ + intérêts (278.33€) + virement du compte courant (7 719.33€)

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Solde au 31 décembre 2012 : **43 610.33€** (compte courant + livret A)

Compte tenu de ce bilan positif, et dans le cas où un déplacement constituerait un obstacle à la présence d'un membre du CA, il sera possible d'assurer cette prise en charge (à faire voter au prochain CA).

Adopté à l'unanimité

3► La cotisation :

Elle n'a pas augmenté depuis 4 ans. Il est proposé une augmentation du tarif établissement et le maintien du tarif de l'adhésion individuelle.

Tarif établissement 250€ (> de 50€)

Tarif individuel : 18€

La justification de cette hausse est l'organisation du colloque. En effet, pas de financement au titre des actions nationales, or son budget prévisionnel s'élève entre 30 à 35 000€

De plus il faut prévoir l'actualisation du site dont la présentation commence à dater.

Le débat s'engage, la réserve paraissant suffisante pour couvrir les dépenses prévisibles après le recouvrement des cotisations 2013. Il est envisageable une inscription au colloque fortement minorée pour les adhérents si les finances le permettent.

Vote : 14 contre la hausse de cotisation

41 pour la hausse à 250€

Le montant de la cotisation pour 2013 de 250€ est adopté

3► Modifications des statuts :

Modification de statuts suite aux regroupements d'établissement

Compte tenu des réorganisations au sein des établissements et des fusions, il est important d'assouplir la notion de représentant de l'établissement adhérent qui ne se limiterait pas au responsable formation au sens strict, ainsi l'article 4 deviendrait :

« Ils sont représentés par leur RF membre actif de droit ou éventuellement par un représentant désigné par celui-ci. Ce représentant doit impérativement avoir dans ses missions principales la formation ; il se substitue au responsable de formation en tant que membre actif et à ce titre devient le seul détenteur du droit de vote »

Adopté à l'unanimité

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Modifications de statuts suite à un redécoupage des réseaux :

Article VII : Conseil d'Administration

- L'association est dirigée par un conseil d'administration composé au maximum de 15 membres élus et des coordonnateurs des réseaux régionaux représentés en cas d'absence par leur suppléant.

Le point suivant de l'article

- 6 membres es qualité (coordonnateurs des groupes régionaux) représentés en cas d'absence par leur suppléant.

Remplacé par :

- Les coordonateurs des réseaux régionaux représentés en cas d'absence par leur suppléant sont membres es qualité

Adopté à l'unanimité

4► Election du CA

2 départs:

Nilda MUTTI MONTANARO

Catherine HUART

4 membres sortants :

Catherine DIAFERIA (ne se représente pas)

Olivier FORGET (se représente si pas suffisamment de candidatures)

Elisabeth JACQUES (ne se représente pas)

Eric LALANNE (se représente si pas suffisamment de candidatures)

Six collègues se portent candidats

Francine DECOLLOGNE (Paris 2)

Eric LALANNE UPMC

Catherine BERNAERT (Reims)

Jaël Mokienko (Caen)

Françoise Quéraud (Paris 5)

Frédérique Gerbouin (Montp 2)

Tous les membres du CA sont élus à l'unanimité

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

5► Bilan des réseaux régionaux

Les coordonateurs

DUVAL	Amélie	Coordinatrice Grand-Ouest
GELIN	Florence	Coordinatrice Ile de France
VANESSON	Eléonore	Co Coordinatrice Ile de France
FUCHS	Marianne	Coordinatrice Grand-Sud
BERTHELET	Sophie	Coordinatrice Nord-Ouest
PISTON	Patricia	Coordinatrice Rhône-Alpes-Auvergne
ZANCZACK	Eva	Coordinatrice Grand- Est

Les coordonateurs suppléants

HERNANDEZ	Anne	Réseau Grand-Ouest
		Réseau Grand-Sud
BENHAYIA	Nadia	Réseau Nord-Ouest
DIAFERIA	Catherine	
THESE	Marianne	Réseau Rhône-Alpes-Auvergne
DUBOST	Joanna	Réseau Grand- Est

Voir pour le bilan détaillé les ppt de présentation des réseaux

Bilan du réseau Ouest

Une réunion annuelle

Une réunion en octobre pour faire le bilan des actions de formation proposées par le réseau, préparer le programme de l'année suivante et travailler autour d'un thème sur un partage de pratiques.

Thèmes abordés en 2012 : charte du réseau et pratiques autour du DIF

Une formation « Pratique des tableaux de bord du RF » a été organisée.

Les projets

En 2012, à la suite de la réunion du mois d'octobre à l'ENSAM d'Angers, le réseau maintient ses choix de se recentrer sur les ressources internes pour une offre de formation régionale qu'on ne trouve pas ailleurs, et de travailler davantage sur un partage de pratiques autour d'un thème choisi par le groupe.

Il a en outre été décidé de mettre en place des formations spécifiques pour les responsables du réseau.

En 2013, le groupe souhaite pouvoir pérenniser le partage de pratiques autour de nouveaux thèmes liés à l'évolution des missions confiées aux services de formation, afin de donner à chacun le maximum de possibilités d'exercer au mieux ses fonctions.

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Le réseau se donne aussi pour objectif de valider la charte du réseau lors de sa prochaine réunion.

Bilan du réseau Ile de France

44 établissements en IDF + 7 établissements dans les DOM-TOM

2 coordinatrices qui travaillent véritablement en binôme, ce qui facilite l'animation du réseau

Deux groupes de travail : métier (produit le programme régional) et communication

On constate un turnover important sur le réseau IDF (proche de 25% ces dernières années), qui rend difficile l'animation du réseau et sa cohésion. Néanmoins, grâce à un travail systématique de prise de contact avec les collègues avant chaque réunion réseau et la mise en place de moments d'échanges combinant travail et convivialité, la participation est croissante et l'implication est en hausse (une trentaine de participants lors des dernières réunions). Deux réunions ont eu lieu en 2012 : une sur une péniche sur la Seine et une autre au Museum d'Histoire Naturelle.

En termes de production nous avons comme chaque année assuré la diffusion du nouveau programme 2013 de formations mutualisées avec 57 offres et 15 établissements organisateurs (dont certains le sont pour la première fois). Ce programme est riche et les nouvelles propositions de formations sont nombreuses. Néanmoins, un vrai travail de fond de collecte des besoins auprès des établissements du réseau est difficile à mener.

Par ailleurs, en 2012, le réseau IDF a subventionné directement plusieurs formations ouvertes gratuitement à tous ses membres:

- 3 formations Lagaf Initiation animées par Karim Alabban, notre correspondant – 19 stagiaires formés
- Une formation Cartographie des métiers et des compétences, à l'ENS Cachan – 12 stagiaires

Le total des dépenses du réseau pour 2012 s'élève ainsi à 10 748€, couverts par la subvention de l'ESEN.

Bilan du réseau Grand Est

- Actions 2012 :
- Pas de réunion en présentielle mais de nombreux contacts par mail et par téléphone
 - Gestion des inaptitudes dans la fonction publique : Cégape
 - Métier « gestionnaire RH » : Amue
 - Gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles dans la fonction publique : Cégape

Bilan du réseau R2A

18 établissements

Deux réunions et un séminaire sur les RPS

Formation à l'animation de réseau suivie par la coordonnatrice et une suppléante

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Pas de lettres de mission pour les suppléantes ; Marianne SOUCHON s'engage à les adresser en 2013 , pour le réseau R2A les suppléantes sont :

Catherine Diaferia sur Grenoble et Marianne These sur Clermont Ferrand

4 actions nationales organisées en 2012 dont prise de fonction assistantsRF à Grenoble INP.

Les projets : trois actions nationales acceptées par ESEN et un séminaire sur les marchés publics lié à l'achat de formation.

Pas de plan régional – la mutualisation des actions de formation a fonctionné au niveau académique moins au niveau régional.

Présence en hausse sur les réunions mais manque d'engagements des membres du réseau.

Bilan du réseau Grand Sud

Coordonateur : Marianne Fuchs

6 académies et 34 établissements

Le recensement des besoins en 2012 fait émerger prioritairement le besoin d'un outil de gestion des formations.

Christophe Rousseau, ancien coordonnateur RGS, présente le système de gestion développé à Nice, SYGEFOR (Système de Gestion des FORMations), application Web qui permet de gérer un plan de formation :

- Mise en ligne des formations
- Inscriptions en ligne,
- Workflow de validation des formations, de convocation, d'annulation etc...
- Gestion des formateurs

Les Universités de Montpellier, Avignon, Marseille et Nice sont d'accord pour travailler sur une version beaucoup plus évoluée (SYGEFOR 2), financée par le réseau avec une participation de chacune des universités qui adhère au projet

Sur l'année 2012 :

- 1 réunion du réseau
- 2 rencontres du groupe de travail chargé du développement et du recettage de la V2 de SYGEFOR

Budget réalisé : 13 062€

Bilan du réseau Nord

- 8 sessions de formation réalisées pour personnels des services RH dont 2 pour les personnels des services de formation
- 108 personnes formées dont 30 des services de formation.
- 2 réunions réseau – 58% des établissements représentés
- Budget réalisé : 14 958€ dont 620€ pour les réunions réseau

Formation cahier des charges : intervenante Corinne Swissi

Une réunion prévue le 28 et 29 mars à Compiègne

Formation de formateur prévue

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

6► Bilan des actions nationales

Marianne Souchon/Claudine Morel/Nadia Benhayia

Bilan de Claudine Morel :

La coordination des actions nationales est assez compliquée à mettre en œuvre, 70 projets ont été reçus.

Problèmes rencontrés à la réception des projets :

- La maquette est souvent modifiée par les rédacteurs des projets, les formats sont parfois différents
- Le code RNE n'est pas toujours indiqué
- Les fiches financières ne sont pas toujours jointes
- Des contenus identiques peuvent avoir des intitulés différents et vice versa
- Certaines actions n'ont pas été saisies sur campus-esen

Cela rend le travail de classement très difficile.

La synthèse effectuée par Claudine MOREL doit permettre de repérer les doublons éventuels pour assurer la coordination de l'ensemble au niveau national.

La coordonatrice ne se sent pas légitime pour modifier les fiches tant au niveau du contenu que des intitulés.

De plus, les membres de la commission n'ont pas les dossiers avant la réunion, il est important de bien saisir les actions en ligne

Pistes d'amélioration pour l'appel à projet 2014 :

Les fiches projets seront améliorées avec de nouvelles rubriques pour faciliter la synthèse, mais aussi le travail de la commission de sélection :

- une sur le contexte afin que les établissements porteurs puisse argumenter le choix de la formation
- une seconde rubrique pour mieux définir la thématique de formation

Les coordonateurs des réseaux devront vérifier que les dossiers sont correctement remplis et présentés avant l'envoi au coordonnateur qui rassemble l'ensemble des projets

Il est acté que tout fichier non conforme ne sera pas accepté

Les actions nationales/Marianne Souchon ESEN:

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

M. SOUCHON indique que la DGESIP reprend le dossier et est très vigilante car il y a beaucoup de financement différents – réseaux et actions nationales.–Elle souligne qu'il n'y a pas vraiment de menaces de disparition des actions nationales, mais sans doute une reconfiguration de l'existant en termes de formations financées.

En effet, il existe un problème de lisibilité des différents programmes de formation proposés : AMUE/ESEN/réseaux

La pression financière étant importante, la sélection est serrée.

En 2012-13, 43% des actions ont été refusées et 11 ont fait l'objet d'une demande de précision.

M. SOUCHON indique que les notifications aux établissements sont en cours ainsi que la publication du catalogue. Elle propose de mettre les fiches en ligne une par une sous format PDF afin de faciliter le travail des RF.

Les critères de sélection des projets

Nadia BENYAHIA et M. SOUCHON expliquent que la commission n'avait pas déterminé de critères au départ et qu'ils se sont construits au fur et à mesure de l'étude des dossiers.

Les données d'aide à la décision n'étaient pas suffisantes, d'où la création de 2 nouvelles rubriques pour le futur appel à projet.

Les causes des refus sont principalement les suivantes :

- Actions pouvant être réalisées localement, la vocation des actions nationales étant de proposer des formations pointues et/ou pour lesquelles il existe peu de besoins locaux.
- Les formations de type initiation
- Manque d'indications sur les pré-requis nécessaires pour suivre les formations proposées
- Actions trop longues et/ou trop coûteuses
- Manque d'argumentaire par rapport aux besoins
- Redondance avec les programmes de l'AMUE et de l'ESEN

Les membres de l'assemblée indiquent qu'il est absolument nécessaire de définir des critères avant le prochain appel à projet.

M. SOUCHON précise qu'une réunion avec la DGESIP est prévue.

Elle souhaite également qu'un coordonnateur de réseau puisse être désigné pour faire le lien tout au long de l'année entre l'ESEN et les autres coordonnateurs, et également permettre une meilleure harmonisation des projets nationaux.

Elle précise que ce coordonnateur sera convié à la commission de sélection.

Sophie BERTHELET, coordonnatrice du réseau Nord propose d'occuper cette fonction.

Calendrier d'appel à projet 2014 pour les actions nationales

Marianne SOUCHON propose le calendrier suivant :

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

- Appel à projet en juin retour le 11 octobre
- Création d'une commission d'harmonisation avec coordonnateurs vers le 5 novembre
- Sélection ESEN semaine du 12 novembre
- Commission finale début décembre
- Publication catalogue le 10 décembre

Les réseaux régionaux

Marianne SOUCHON fait la proposition de caler la carte des réseaux régionaux de formation sur les réseaux DGS et DRH.

Ce qui implique que le réseau Grand SUD serait séparé en deux :

- Réseau Sud Ouest comportant les académies de Bordeaux et Toulouse plus les DOM TOM
- Réseau Sud Est - Nice - Marseille- Montpellier
-

Les membres de l'assemblée soulignent la difficulté engendrée pour les membres des établissements des DOM TOM qui peuvent plus facilement se rendre à PARIS.

M. SOUCHON va faire un sondage auprès de ces derniers afin de prendre la décision la plus acceptable.

Elle indique que la création d'un nouveau réseau entrainera une baisse des subventions qui passeront à 10 000€ (au lieu de 15 000€) pour chaque réseau. Le reliquat de 20 000€ sera distribué sous forme de « rallonge » attribuée sur projet.

Des lettres de mission vont être adressées aux coordonnateurs et à leurs suppléants. Une mention spécifique sera portée sur celle du coordonnateur « référent » pour les actions nationales.

Marianne SOUCHON rappelle que les nouveaux membres des réseaux doivent s'inscrire sur la plate forme ESEN pour recevoir les mails.

Elle ajoute qu'il faudra désigner un coordonnateur pour le réseau SUD OUEST.

Les membres du bureau PARFAIRE précisent qu'il faudra également l'intégrer aux membres du CA.

Il faut également que l'ESEN prévienne les établissements concernés sur ce redécoupage

M. SOUCHON rappelle qu'une réunion nationale des responsables Formation est programmée les 27 et 28 mai 2013 à l'ESEN, les indications concernant cet événement sont en ligne sur le site de l'ESEN.

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

7► Les groupes de travail

1/Pédagogie universitaire

Suite au séminaire de Carry, le groupe de travail approfondi ce thème et proposera des ressources pour les universités pour monter des actions d'accompagnement dans ce domaine. La restitution des travaux prendra la forme d'un colloque en novembre prochain (lieu à définir)
Prochaine réunion le 08/02

2/LAGAF

Présentation rapide de la version 7 (cf. le ppt de S FILLEUL). Il est souligné la nécessité d'avoir un réseau de correspondants d'ici une semaine à communiquer aux coordonateurs et ensuite à Nathalie Guinec, ils feront la recette de la version et donc le calendrier de livraison dépendra de leur réactivité.

Il est nécessaire d'identifier dans la liste des correspondants un coordonateur national

3/Brochure

Une mise à jour de la brochure « structure et fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur » est en cours

Elle a été remaniée entièrement et sera livrée début avril en deux versions : Web et scénarii
En projet pour 2013 : la révision du guide sur le rapport d'aptitude.

4/Professionnalisation des RF

En l'absence d'Amélie Duval, il est difficile de développer ce point. Des informations complémentaires seront apportées au prochain CA.

8► Echanges sur la rémunération des formateurs

Textes règlementaires:

- Décret n° 2011-82 du 20 janvier 2011 modifiant le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires et agents non titulaires de droit public
- Décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire à des activités de formation et de recrutement
- Arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants à titre accessoires à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministère de l'enseignement supérieur

Quels articles importants dans ces textes:

-art. 6 du décret n° 2011-82 du 20 janvier 2011 qui précise que l'activité accessoire ne peut être exercée qu'en dehors des heures de service de l'intéressé

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

-art. 1 du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 qui autorise la rémunération des agents publics pour des activités de formation au sens de formation initiale et professionnelle tout au long de la vie

-art. 2 , 3 et 4 de l'arrêté du 9 aout 2012 qui précisent que les montants de rémunération sont arrêtés par le Conseil d'administration de l'établissement en fonction:

- du public destinataire,
- du niveau d'expertise de l'intervenant,
- de la difficulté/rareté de la matière dans le cycle et la session de formation concernés
- les montants versés aux enseignants et aux enseignants chercheurs pour des activités de formation des personnels au sein de l'université (hors conférences occasionnelles) sont fixés dans la limite des taux des heures complémentaires.

TYPOLOGIES DE FORMATION	FOURCHETTES DE REMUNERATION PREVUES PAR L'ARRETE DU 9 AOUT	SYNTHESE DES ETABLISSEMENTS	
Formation pratique	15 à 30€ par heure	25 à 30€	Simulations de jury de concours et examens Formations aux applications de gestion Animations d'ateliers
Formation théorique comportant des exercices d'application	30 à 50€ par heure	40,91 à 42€	Formations liées à une expertise professionnelle ou relatives à la connaissance de l'environnement professionnel
Formation théorique	50 à 80€ par heure	50 à 61,35€ certains établissements ne font pas référence à ce taux 80€ pour des intervenants de renommée nationale	Formations spécifiques assurées par des personnalités reconnues et extérieures à l'établissement
Conférences occasionnelles inédites	80 à 150€ par heure	120€ pour des intervenants	

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

		de renommée internationale 100 ou 150€ 150€ pour des intervenants de renommée nationale 200€ pour des intervenants de renommée internationale 150€	Formations spécifiques assurées par des personnalités reconnues et extérieures à l'établissement hors MESR
Conférences exceptionnelles hors personnels MESR	150 à 250€ par heure		
Préparation de document original	coefficient de 0,25		
Coordination des activités de formation	appliqués aux taux ci-dessus		

Echanges sur la rémunération des formateurs

Texte du 9 aout 2012

La rémunération dans le cadre d'une activité accessoire implique que les heures de formation soient assurées en dehors des heures de service de l'intéressé mais il est difficile pour certaines catégories de personnels de prendre sur les congés. Certains établissements n'exigent pas une prise de jours de congés mais un rattrapage des heures dispensées.

En cas de co animation des établissements ont fait voter une division par deux de la rémunération.

Beaucoup d'établissements se basent sur les montants des heures complémentaires qui cadrent avec le texte, ainsi :

Formation pratique équivalent montant heure TP

Formation théoriques portant des exercices d'application montant heure TD

Formation théorique montant heure CM (peu pratiqué)

Pour les conférences, les taux varient de 80 à 120€

Il est à noter que la préparation de documents originaux et coordination des activités de formation peuvent être rémunérés pour 0,25% appliqué aux taux définis.

9► Echanges sur l'utilisation du DIF

La problématique concerne le calcul du DIF pour les agents contractuels et plus particulièrement le problème de l'année de contrat et de l'année civile. Elsa Jancinto – INP indique qu'elle a interrogé le ministère et a obtenu une réponse qu'elle nous transmet (cf. doc pdf) :

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Le DIF est calculé à partir du 1^{er} jour du contrat – mais n'est utilisable qu'après 1 an et au premier janvier de l'année suivante

Les ATER sont considérés comme des enseignants chercheurs

Le calcul du DIF pour les enseignants est variable selon les établissements –

En résumé, il s'agit de le calculer en équivalence de décharges sur les 192 h

Le calcul peut être de 1607 h de travail annuel dont la moitié en enseignement et la moitié en recherche.

Les 120 h peuvent être soit réparties de manière homogène sur les deux volets soit uniquement sur le volet enseignement. Dans ce cas, il convient de tenir compte du fait qu'une heure d'enseignement = 4.2 h travaillées – donc le calcul peut être de diviser les 120 h par 4.2 ce qui revient à donner 30 h de décharges.

Un courrier va être envoyé au ministère .cf. Nathalie Guinec et Eric Lalanne pour des éclaircissements.

Diagnostic de la vie de l'association

Trois questions proposées aux participants :

-Ce que m'apporte ou ne m'apporte pas l'association actuellement ?

-Ce que l'association pourrait m'apporter demain ?

-Quelle pourrait être ma contribution à la vie de l'association ?

5mn de réflexion individuelle

10 mn de réflexion collective

Synthèse

A/Diagnostic :

Ce que m'apporte l'association actuellement ?

Echanges de pratiques - Production brochures - Bourse aux outils - Convivialité - Formations -- -

-Veille métier- Anticipation (sur les changements)- Colloques - Rapprochement avec d'autres réseaux professionnels – rompt l'isolement - diffusion d'informations – légitimité-

Ce que ne m'apporte l'association actuellement ?

Manque synthèse situation dans les établissements (fonction) et indicateurs comparatifs (bilan social)

Peu de rencontres et de manifestations - Manque dynamisme - Développement LAGAF -

Stratégie de communication interne pour faire connaître PARFAIRE-

Manque de formations spécifiques (++) - Manque de réactivité-

PARFAIRE

Pour Aider les Responsables de Formation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs Activités d'Intervention et de Recherche

Propositions : créer une FAQ (sous forme de réponses types)- Retours plus réguliers sur les travaux des GT (via les réseaux ???)

B/Pronostic :

Ce que l'association pourrait m'apporter demain ?

Forum sur la mobilité (entraide professionnelle) - Formations complémentaires en ingénierie de formation- -Veille juridique - Aide articulation formation/GPEEC (plan de développement de compétences)

Travailler à distance au sein de l'association

Maintenir les échanges de séminaire colloques

Pour les nouveaux tutorats ou référents (environnement nouveau)

Site Web déposer les outils locaux (PF, chartes, etc....)

Plus de travaux en commun et projets collectifs

Répondre aux défis enjeux de rénovation du métier

Echanges avec d'autres associations RF/GPEEC

Des études et des recherches sur la formation des personnels avec échanges UE

Développement de la mutualisation avec d'autres organismes et collectivités

Lobbying auprès des tutelles

Positionnement de la formation dans les universités (par rapport à SAPHIRE)

Conférences sur des points précis et faire intervenir des RF pour échanges de pratiques

C/Ressources et fonctionnement :

Quelle pourrait être ma contribution à la vie de l'association ?

Mise à disposition d'outils divers (ex tableaux synthétiques sur le lien concours et formation) –

Groupes de travail (+ en lien avec les adhérents pour les impliquer)

Réponses aux questions

Pilotage d'un groupe

Organiser un événement

Etre membre du CA

Les points à l'ordre du jour étant épuisés,
L'assemblée générale est close à 15h30